UARH03 - Rapport expérience professionnelle

Présentation

Programme

Contenu

Le rapport d'expérience professionnelle vise à développer deux projets (relatifs à deux domaines RH) élaborés par l'auditeur dans le cadre de son parcours professionnel.

Le Processus :

- Le rapport d'expérience est déposé en ligne en fin de parcours : https://diplome.cnam.fr/
- Le rapport d'expérience doit être accompagné du dossier administratif complet (dossier en ligne) permettant de valider l'acquisition des compétences professionnelles en lien avec le contenu de la formation.

Un avis favorable ou défavorable est donné par le **responsable pédagogique local** de la formation. Ensuite, le **jury diplômant organisé par le responsable national** de la formation (Cnam Paris) décide de l'octroi ou non des crédits ECTS correspondants. Le rapport d'Expérience Professionnelle représente **14 crédits** ECTS sachant qu'1 crédit équivaut à environ 25 heures de travail.

L'Expérience :

L'expérience professionnelle doit correspondre, **en durée**, **en nature** et **en niveau,** aux exigences du *diplôme*.

- ***En durée :***
  - Minimum de **deux ans** en **Ressources Humaines**
  - Minimum de deux ans d'expérience professionnelle hors domaine et un an dans la fonction RH
  - Une expérience **hors domaine** RH significative. Dans ce cas, **un stage en relation avec le diplôme visé sera exigé en complément.**
- ***En nature :***
  - Les activités professionnelles valorisées dans le cadre de ce rapport doivent couvrir plusieurs domaines de la GRH (2 domaines) et être exercées au sein d'un service rattaché à la DRH.
- ***En niveau :***
  - Les activités professionnelles valorisées dans le cadre de ce rapport doivent mettre en évidence les **compétences acquises** par l'auditeur. Ces compétences doivent être en adéquation avec les exigences attendues du diplôme (**Bac +4/5**). A ce niveau, l'auditeur doit **concevoir, élaborer et conduire un projet en vue de répondre à une problématique organisationnelle**.

Le guide méthodologique complet est disponible en ligne :

http://innovation.cnam.fr/formations/diplomes-d-etablissement/

Mis à jour le 01-09-2018

Code : UARH03

Unité d'activité de type prise en compte de l'expérience

14 crédits

Responsabilité nationale : EPN16 - Innovation / Bérangère CONDOMINES